Règlement Tournoi Interne Individuel à Handicap de l'AEC SORBIERS

du samedi 24 Octobre 2026

Version V1 du 03/10/2026

Présentation de cette nouvelle formule :

● Compétition réservée **uniquement** aux licenciés(**ées**) LOISIR et COMPETITION du club de l'AEC SORBIERS.
● Il s'agit d'un **tournoi individuel à handicap, qui se déroule sur une après-midi et dans laquelle tous les points marqués comptent** (à une exception)**.**
● Chaque participant jouera le même nombre de parties.
● Chaque partie se déroulera en **3 manches jouées en 11 points avec 2 points d'écart.**
● Pour chaque partie, en fonction des différences de classement FFTT, le moins bien classé pourra potentiellement bénéficier d'un **bonus handicap.**
● Une buvette avec boissons et pâtisseries maison sera mise en place.
● Une tenue sportive et réglementaire est exigée.
● Les balles (en plastique) seront fournies par les joueurs.
● Les inscriptions se feront sur le site **https://www.aecsorbierstt.fr/ dans l'actualité à propos de ce tournoi.**
● **Les joueurs devront noter leur classement officiel de PREMIERE PHASE lors de l'inscription.**
● **La participation est fixée à 5€ minimum par joueur.**

Pointage :

● Le pointage des participants s'effectuera à partir de 13h30 **jusqu'à 14h00 (dernier délai)**.
● **La compétition débutera vers 14h15-14h30** en fonction du nombre de participants.

Comptage des points pour toutes les parties et Bonus Handicap :

● Prenons un exemple avec le joueur A classé 850 opposé au joueur B classé 500 :
A gagne contre B sur le score suivant : 11-06 // 14-12 // 11-09

● Le nombre maximal de points marqués par manche est plafonné à 13 pour le vainqueur de la manche et 11 pour le perdant de la manche.
● Le nombre de points marqués par A est le suivant : 11 + 13 (et non 14 en raison du plafonnement) + 11 = 35 points
● Le nombre de points marqués par B est le suivant : 6 + 11 (et non 12 en raison du plafonnement) + 9 = 26 points

● Complément de points pour B en raison du **Bonus Handicap calculé ainsi selon la différence de classement FFTT :**

- Différence entre 0 et 49 points : 0 point de Bonus Handicap par partie
- Différence entre 50 et 149 points : 3 point de Bonus Handicap par partie
- Différence entre 150 et 249 points : 6 points de Bonus Handicap par partie
- Différence entre 250 et 349 points : 9 points de Bonus Handicap par partie
- Différence entre 350 et 499 points : 12 points de Bonus Handicap par partie
- Différence de 500 points et plus : 15 points de Bonus Handicap par partie

Ainsi dans notre exemple, la différence de 350 points apporte à B un Bonus Handicap de 12 points : son score est donc de 26 + 12 = 38 points.
B a donc obtenu plus de points que A sur cette partie pour le classement total même s'il a perdu en 3 manches.

Formule du tournoi et nombre de parties jouées :

- Comme indiqué chaque participant jouera le même nombre de parties : ce sera donc une sorte de championnat qui sera mis en place.
- Pas de tête de série et donc pas de joueur « protégé » !
- Une fois le pointage terminé et donc le nombre de joueurs connu, chaque participant viendra tirer au sort sa lettre et c'est ensuite le hasard du « calendrier » de chaque tour joué qui définira les adversaires de chaque partie.
- En fonction du nombre de participants et du nombre de tables dont nous disposons, il se peut que toutes les parties d'un même tour ne puissent pas se jouer en même temps : ceux qui ne jouent pas pourront en profiter pour se reposer et aller à la buvette en attendant qu'une table se libère.
- Au début de chaque partie, le juge-arbitre remettra une fiche de partie aux joueurs et ils devront la rapporter à la table de marque dès qu'elle est terminée.
- Les membres de la commission d'organisation de ce tournoi en accord avec le juge-arbitre décideront en fonction de l'heure lorsque le dernier tour sera lancé et l'annonceront avant le lancement de celui-ci aux joueurs.

Juge-Arbitrage :

- Le juge arbitre du tournoi sera Emilie ROBERT.
- Tout comportement antisportif sera sanctionné de points de pénalité.
- **Dans le cas où un point du règlement n'est pas formellement transcrit dans le règlement, l'arbitrage de celui-ci sera assuré par le juge arbitre sans contestation possible.**

Attention !! :
- L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes.
- **Le club se réserve le droit de refuser l'inscription d'un joueur dont le comportement aura été jugé antisportif lors de précédentes éditions du tournoi ou manifestations organisées par le club.**
- **L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement**.
- IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.)